

COORDINATION THÉMATIQUE

EXIL ET SANTÉ MENTALE

Johan Cornez,

Psychologue clinicienne, SSM Ulysse et coordinatrice thématique Exil, LBSM

Natacha Rome,

Chargée de mission, LBSM

A l'heure où le paysage politique en Belgique augure des répercussions néfastes pour les plus vulnérables, l'objectif principal de la coordination Exil est de sensibiliser, soutenir, informer les professionnel.le.s de la santé mentale et travailleur.euse.s sociaux à l'accueil du public des exilés. La mission de cette coordination est de rendre visible les questionnements et problématiques émergents du secteur. Il est notamment question de l'accueil de ce public dans les dispositifs d'aide classique et de l'accès aux soins pour tou.te.s. La coordination Exil tente également sensibiliser à la prise en compte, par les travailleur.euse.s de terrain, des dimensions contextuelles (précarité de logement, opacité des démarches administratives, absence de maîtrise d'une des langues nationales nécessitant le recours à un.e interprète, ...) vécues par le public des exilés, dans les prises en charge psycho-sociales.

La réflexion engagée depuis plusieurs années maintenant, se poursuit. Les axes principaux de cette réflexion sont :

- **Le travail avec interprète en santé mentale.**
- **L'articulation des aspects cliniques, sociaux et juridiques dans l'accompagnement de personnes en précarité de droit au séjour.**

Ces thématiques se déclinent sous forme de groupe de travail dont voici les modalités :

RÉFLEXION SUR LE TRAVAIL AVEC INTERPRÈTE EN SANTÉ MENTALE

L'objectif de ce groupe de travail est de mener une réflexion autour du setting particulier de la collaboration entre les travailleurs psycho-sociaux du secteur de la santé mentale et les interprètes professionnels, auprès d'un public touché par l'exil sous toutes ses formes.

Dès septembre, les participant·e·s pourront se pencher sur des vignettes cliniques, partager leurs expériences, leurs questions et doutes. Quelle place/fonction pour l'interprète dans la rencontre ? Comment articuler le travail en précisant les rôles de chacun ? Quelle place donner à la langue et à la culture de l'usager ? Quelles sont les bénéfices, limites et impasses de cette collaboration particulière ? Autant de questions à déplier et à explorer. Plus généralement, ce groupe sera peut-être pour certain·e·s, l'occasion de démarrer une réflexion sur ce paradigme nouveau qu'il·elle·s projettent d'intégrer à leur clinique. La réflexion sera alimentée par de la littérature et par l'intervention ponctuelle d'invité.e.s spécifiques.

Ce groupe de travail mensuel est animé par Johan Cornez, psychologue clinicienne au SSM Ulysse, ainsi que Naïm Mucaj, interprète albanophone, au Setis Bruxelles.

Infos utiles – Le travail avec interprètes :

Pour qui ? Le groupe s'adresse aux protagonistes de l'accompagnement psychologique et social, ainsi qu'aux interprètes. Maximum 15 participant·e·s

Quand ? Reprise en janvier 2026 : Groupe mensuel, 2^{ème} lundi du mois, de 12h à 14h les 5/01, 9/02, 9/03, 13/04, 11/05, 8/06.

Où ? A la LBSM - 39, rue Mercelis à 1050 Ixelles.

Contact et inscription ? Inscription obligatoire auprès de Johan Cornez, coordinatrice thématique Exil, via e-mail à l'adresse suivante : exil@lbsm.be



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE

ARTICULATION DES ASPECTS CLINIQUES, SOCIAUX ET JURIDIQUES, DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN PRÉCARITÉ DE DROIT AU SÉJOUR.

Composé de psychologues, de travailleur·euse·s sociaux·ales, de juristes et d'avocat·e·s, de médecins, ce groupe de travail tente de dénouer les fils d'une collaboration dans le contexte de l'accompagnement de personnes en précarité de droit au séjour. Une articulation fine et délicate entre ces différents protagonistes est indispensable au regard de la complexité des procédures d'asile et d'accès aux soins auxquels les personnes ont à faire, et du fait que ces procédures sont, en elles-mêmes, des déterminants de souffrance. Travail en réseau, réflexion autour du contenu et de l'intérêt des attestations médicales ou psychologiques à fournir, actualisation de nos connaissances des procédures et des nouvelles politiques impactant notre public, ... Durant les rencontres, les participant.e.s auront aussi l'occasion de déplier des situations rencontrées dans leur pratique respective et de faire appel au collectif pour réfléchir à l'articulation de nos différentes fonctions. L'année sera rythmée par des rencontres avec des intervenants extérieurs invités à nous parler de thématiques situées au croisement de nos pratiques.

La co-animation du groupe sera menée par Pauline Monhonval, médecin psychiatre au SSM Ulysse et Johan Cornez, psychologue clinicienne à Ulysse et coordinatrice thématique Exil pour la LBSM.

Infos utiles - Aspects cliniques, sociaux et juridiques :

Pour qui ? Toute personne qui travaille avec le public-cible et est confrontée à la nécessité de croiser les compétences psycho-médico-socio-juridiques.

Quand ? Agenda 2025 - 2026 : Groupe mensuel, 3^{ème} jeudi du mois, de 12h à 14h : 18/09, 16/10, 20/11, 18/12, 15/01, 19/03, 16/04, 21/05, 18/06.

Où ? A la LBSM - 39, rue Mercelis, 1050 Ixelles.

Contact et inscription ? Les demandes d'inscription sont à envoyer à Johan Cornez, coordinatrice thématique Exil, par e-mail à l'adresse suivante : exil@lbsm.be